



Mon fils ne veut pas reconnaître son futur enfant

Par **aladiah**, le 11/06/2014 à 22:18

Mon fils qui a 22 ans vient de se séparer avec sa copine, il vient d'apprendre qu'elle est enceinte de 24 jours, elle savait qu'il ne voulait pas d'enfant mais elle veut absolument garder cet enfant, je ne la juge pas mais elle a déjà deux enfants de pères différents, mon fils peut-il se déchoir des droits parentaux, merci de votre réponse

Par **domat**, le 11/06/2014 à 22:48

il suffit que votre fils ne reconnaisse pas son enfant.
mais la mère de l'enfant peut faire une action en recherche de paternité devant un tribunal.
le juge saisi ordonnera en principe une analyse biologique qui confirmera ou pas la paternité de votre fils.
si votre fils est reconnu père de cet enfant, il en aura les droits et les obligations peu importe qu'il soit d'accord ou non.
quand on ne veut pas d'enfant, il existe des moyens de contraceptions pour les femmes et pour les hommes.
cdt